



## Site Natura 2000 du Plateau de Rochebonne (ZSC)

---

**Compte rendu du groupe de travail n°1**  
**« Adaptation du périmètre au regard des enjeux de conservation »**  
**17 septembre 2015, DREAL Pays de la Loire**  
**Nantes**

---

Réf. : HC/PD/EB/49-b/2015

De : Estelle BAUDINIÈRE

Tel : 02 40 23 00 80

Mail : [estelle.baudiniere@corepem.fr](mailto:estelle.baudiniere@corepem.fr)

### Ordre du jour :

- **Présentation de la fiche action n°1 « Adaptation du périmètre du site aux enjeux de conservation »**
- **Bilan des enjeux espèces/habitats suite aux programmes d'acquisition de connaissance menés depuis l'approbation du DOCOB :**
  - **Présentation des conclusions sur les données « Mammifères marins » (réunion avec les experts du 29/06/2015)**
  - **Présentation des données « Habitat récif » issues des campagnes réalisées par le bureau d'études Bio-Littoral**
- **Discussion autour des propositions de modification du périmètre Natura 2000 du Plateau de Rochebonne**
- **Calendrier prévisionnel**

Début de la réunion : 14h20.

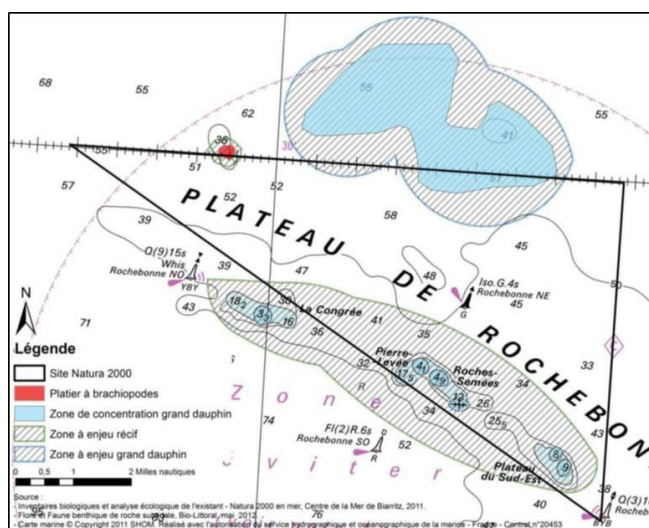
Estelle BAUDINIÈRE remercie les invités d'être présents à ce premier groupe de travail sur l'adaptation du périmètre Natura 2000 du Plateau de Rochebonne au regard des enjeux de conservation. Elle excuse Iker CASTEGE du Centre de la Mer de Biarritz (CMB) ainsi que Fanny LEPAREUR et Annabelle AISH du MNHN qui n'ont pas pu être présents mais qui font savoir que toute question peut leur être transmise via la chargée de mission.

Estelle BAUDINIÈRE propose de faire un tour de table avant de commencer la présentation.

**=> Voir le support de présentation CNPMM joint à ce compte rendu**

### **Présentation de la fiche action n°1 « Adaptation du périmètre du site aux enjeux de conservation »**

Estelle BAUDINIÈRE indique que l'action n°1 s'intègre dans le programme d'action général de l'animation du site Natura 2000 du Plateau de Rochebonne. C'est une action considérée comme prioritaire à mettre en œuvre lors de cette période d'animation, au regard des attentes des usagers et acteurs de ce site Natura 2000. Elle précise que les principaux enjeux s'orientent autour du maintien en bon état des habitats et des espèces d'intérêt communautaires (IC) de ce site et de leur fonctionnalité : l'habitat 1170 « Récif » et les espèces « Grand dauphin » (GD) et « Marsouin commun » (MC). Estelle BAUDINIÈRE rappelle que le site a été désigné en 2008 pour venir compléter le réseau Natura 2000 en mer, à l'occasion de la grande phase de désignation lancée en 2007. Les membres du COPIL se sont aperçus que les enjeux du site étaient en inadéquation avec le périmètre actuel. En effet, les données d'observation des espèces et la localisation de l'habitat d'IC vont au-delà du tracé : vers le nord pour les mammifères marins (MM) et vers le sud-ouest pour la partie « récif ». Elle indique que l'objectif est de réviser le périmètre actuel au regard de enjeux puis de monter un dossier de demande de modification du périmètre pour fin 2015 – début 2016 au plus tard.



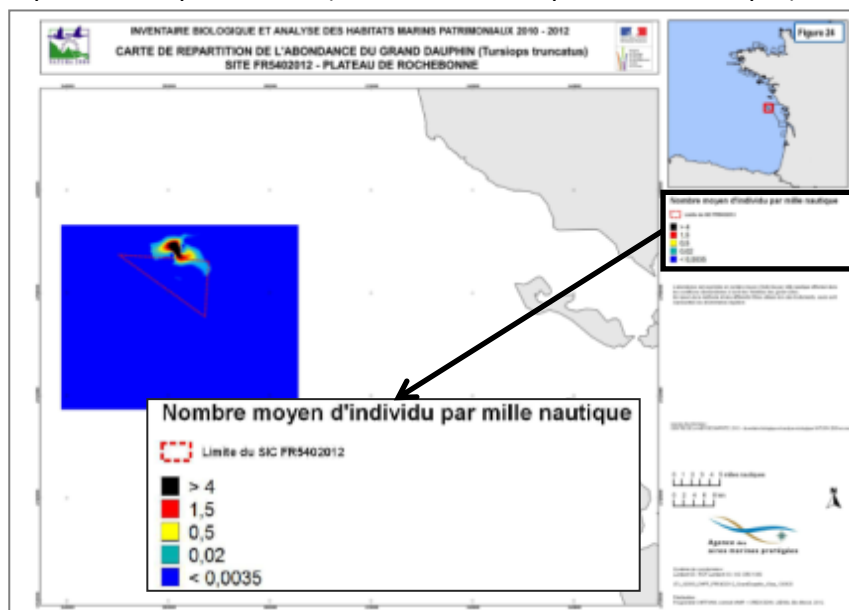
## Bilan des enjeux espèces/habitats suite aux programmes d'acquisition de connaissance menés depuis l'approbation du DOCOB :

- **Présentation des conclusions sur les données « Mammifères marins » (réunion avec les experts du 29/06/2015)**

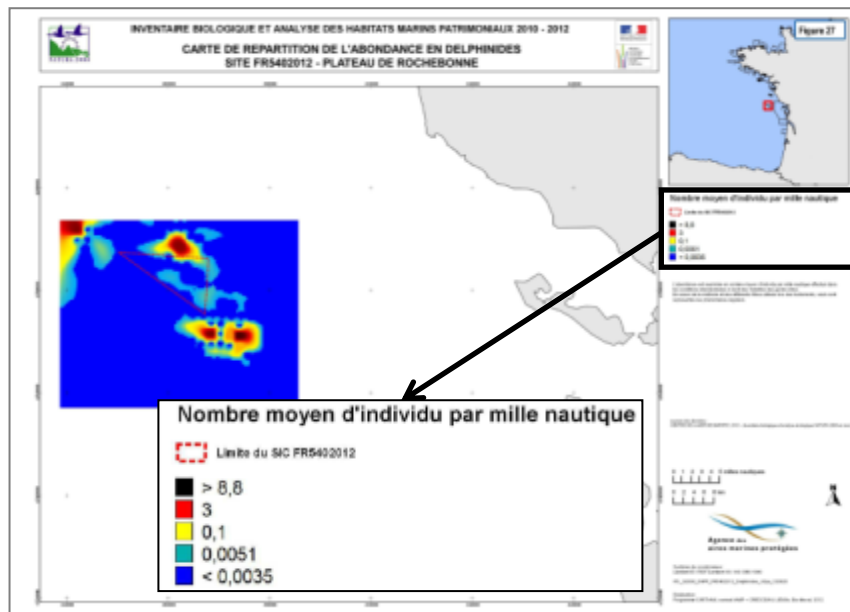
Estelle BAUDINIÈRE rappelle qu'une réunion en visioconférence a été organisée le 29 juin 2015 avec les experts MM à savoir le MNHN, le CBM et l'Observatoire PELAGIS de l'Université de La Rochelle ainsi que le CNPMM, l'AAMP et la DREAL Poitou-Charentes. Cette réunion avait pour objectif de faire le bilan des données acquises depuis la désignation du site en 2008 et disponibles pour alimenter cette fiche action.

**Centre de la Mer de Biarritz :** Estelle BAUDINIÈRE indique, d'après les propos d'Iker CASTEGE, qu'aucune nouvelle donnée n'a été acquise depuis 2012 (date de validation du DOCOB) par cet organisme. Cependant elle rappelle le contexte d'acquisition des données préexistantes : Les observations ont été réalisées entre 1976 et 2010 par les navires des Affaires Maritimes, des Douanes et de la Marine Nationale, selon un protocole standardisé du MNHN. Ces données sont disponibles dans le DOCOB du site Natura 2000 du Plateau de Rochebonne. Deux cartes montrent que des observations ont été faites :

- au nord du périmètre pour le GD (0 à > 4 individus par mille nautique)



- au sud-est du périmètre pour les Delphinidés (populations mixtes GD et Dauphin commun (DC)) (0 à > 8,8 individus par mille nautique).



Le Marsouin commun (MC), étant peu grégaire et très discret, aucune carte de répartition n'a été produite.

**Observatoire PELAGIS** : Estelle BAUDINIÈRE présente brièvement le contexte des campagnes d'acquisition dont les données ont été recueillies et traitées par PELAGIS. Le premier programme appelé SAMM (Suivi Aérien de la Mégafaune Marine) a été organisé dans le cadre du programme PACOMM (Programme d'Acquisition de Connaissances sur les Oiseaux et les Mammifères Marins) en France métropolitaine en hiver (entre décembre 2011 et mars 2012) puis en été (entre juin et août 2012) au moyen de survols le long de transects précis et selon un passage saisonnier par transect. Le second, appelé PELGAS (PELAGiques GAScogne), dirigé par l'Ifremer, correspond à des observations réalisées depuis le N/O Thalassa au printemps (entre fin avril et mai entre) depuis 2004. Afin de préciser certaines informations, Estelle BAUDINIÈRE laisse la parole à l'Observatoire PELAGIS (Matthieu AUTHIER et Vincent RIDOUX).

**=> Voir le support de présentation PELAGIS joint à ce compte rendu**

Matthieu AUTHIER présente la manière dont sont collectées les données au travers de l'importance de l'échantillonnage et de la maîtrise de l'effort tout en considérant  $p$ , la probabilité de détecter un individu présent dans la zone prospectée qui doit être connue ou estimable. En effet,  $p$  est variable en fonction de l'effort de prospection et des conditions d'observation (si  $p$  trop faible, les estimations ne sont plus fiables).

Dans un premier temps, il présente les transects de SAMM et les observations qui en résultent, notamment pour le GD. Bien que ce programme ait été de large portée pour l'acquisition de données dans les eaux métropolitaines françaises, aucun survol n'a traversé

le périmètre Natura 2000 du Plateau de Rochebonne. Dans un deuxième temps, il présente le programme PELGAS dont les transects, fixes pour certains, parcourent le Golfe de Gascogne de Biarritz à Brest. Seul un transect traverse la zone Natura 2000 par le sud mais aucune observation de GD n'a été observée. Ces derniers sont majoritairement observés au niveau du talus continental (3 à 4 fois plus qu'au niveau du plateau continental). Lors de ces 2 programmes, très peu d'observations de MC n'ont été faites, pour les mêmes raisons que celles évoquées par Iker CASTEGE lors de la visioconférence (discret et peu grégaire) : 1 observation près d'Arcachon en 10 ans sur PELGAS, pour SAMM quelques observations le long de la côte. Matthieu AUTHIER indique qu'il n'y aurait pas de biais notables sur ces données acquises, quel-que soit l'effort d'échantillonnage sur les heures de la journée ou la distance à la côte.

Matthieu AUTHIER propose des exemples de campagnes d'acquisition supplémentaires dédiées pour répondre sans ambiguïté sur l'importance de la ZSC du Plateau de Rochebonne pour le GD (acoustique passif par C-pod, observations couplées aux C-pod, photo-identification, sur plusieurs saisons/à différents moments de la journée). Cependant, ces campagnes représenteraient un effort logistique important et un fort investissement humain et financier (entretien des C-pod tous les 3 mois, récupération, analyse et valorisation des données).

David BENETEAU, marin pêcheur professionnel, indique qu'en plus de 20 ans de travail sur le secteur de Rochebonne à raison de 4-5 mois par an (mai-septembre), il n'a jamais vu, ou très rarement, de MM.

Anne-Laure BARILLE est étonnée de ce qui est rapporté car lors des campagnes d'exploration du Plateau de Rochebonne, elle et son équipe ont croisé plusieurs fois des bancs de MM en 2010 et 2014 entre les Sables d'Olonne et Rochebonne (entre 2/3 et 3/4 du trajet).

Vincent RIDOUX indique que l'ensemble des faits reportés n'est pas contradictoire mais qu'il y a moins d'observations constatées au niveau du plateau qu'au large (talus). Le seul intérêt qu'il y aurait à agrandir le site pour le GD serait qu'il y ait des populations résidentes. Or en l'état actuel des connaissances, de telles populations ne sont pas connues. Il ajoute que ce site *a priori* semble pauvre en GD.

Guy PERRETTE, FNPPSF, souhaite pouvoir communiquer ses observations faites sur les MM. Les représentants de PELAGIS sont preneurs de ces observations mais soulignent qu'elles peuvent être difficiles à être interprétées car elles se concentrent surtout sur les zones fréquentées par les usagers, les efforts d'observation étant essentiels dans l'interprétation des données. Les représentants de PELAGIS se demandent s'il est possible d'obtenir des précisions sur le contexte des observations et l'effort d'échantillonnage déployé par les observateurs du CMB. Il est difficile d'appréhender ces résultats présentés dans le DOCOB si l'effort est inégal.

Muriel CHEVRIER, DREAL Poitou-Charentes, rappelle que la désignation du site et ce DOCOB sont basés sur ces données, collectées entre 1976 et 2010 (pas d'observation au large depuis 2010), qui démontrent la présence du GD au nord du site. Ces données montrent qu'il y a une zone où les GD reviennent régulièrement, indiquant que la zone est importante pour les individus sans que l'on connaisse véritablement son rôle. Elle ajoute qu'agrandir ce site au

regard du GD permettrait d'assurer une véritable cohérence dans le réseau Natura 2000 en mer. Concernant la gestion de ce site, elle sera adaptée au niveau d'enjeux du site pour l'espèce.

Estelle BAUDINIÈRE poursuit sa présentation et présente les conclusions tirées des échanges lors de cette visioconférence. Elle indique qu'il n'y a pas eu de nouvelles données acquises depuis 2012 et qui soient utilisables pour cette action. Les MM étant mobiles, les experts s'accordent sur le fait que les observations des GD se font surtout au niveau du talus et qu'on ignore si le Plateau de Rochebonne est réellement un habitat fonctionnel pour eux. A l'heure actuelle, il n'est pas prévu de mettre en place des nouveaux programmes d'acquisitions de données. Deux propositions d'extension ont été proposées : (i) en une seule fois vers le nord pour le GD ou (ii) en deux temps : 1. Vers le nord pour le GD puis 2. Sur demande d'une analyse complémentaire au CMB sur les observations de Delphinidés pour estimer la proportion en GD (extrapolation par rapport aux zones déjà connues), une extension vers le sud-est.

- **Présentation des données « Habitat récif » issues des campagnes réalisées par le bureau d'études Bio-Littoral**

Estelle BAUDINIÈRE rappelle brièvement que les données de l'habitat « Récif » ont été acquises en lien avec la fiche action n°2 « Améliorer les connaissances sur l'habitats d'IC « Récif » » par le bureau d'études Bio-Littoral, dans le cadre d'un marché public lancé par la DREAL Poitou-Charentes fin 2013. Elle passe la parole à Anne-Laure BARILLE, directrice de Bio-Littoral.

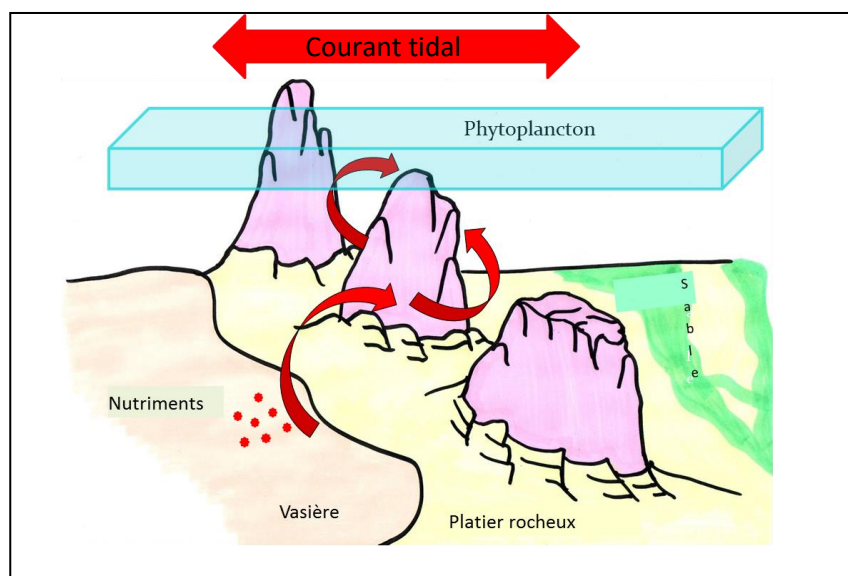
Anne-Laure BARILLE présente le site et son contexte (localisation, bibliographie disponible...) ainsi que le déroulement des opérations de prospection depuis 2010. Dans le cadre du programme CARTHAM, le bureau d'études CREOCEAN a été en charge de réaliser l'inventaire et l'analyse des habitats marins de ce secteur au moyen d'un sondeur bathymétrique et d'un sonar (septembre 2010). Une campagne de caractérisation des fonds sédimentaires meubles et de la faune associée a été effectuée grâce à des prélèvements à la benne sur 8 stations. Cette exploration a été couplée avec une étude réalisée de juillet à septembre 2010 par Bio-Littoral, avec 15 plongées au niveau des pics rocheux surtout (La Congrée, Pierre-Levée, Roches-Semées et Plateau du Sud-Est), entre 4 m et 46 m de profondeur. Ces campagnes exploratoires avaient notamment pour objectif de décrire les habitats des 4 pics rocheux.

Le marché proposé par la DREAL Poitou-Charentes fin 2013, avait pour objectif de venir compléter cet état initial réalisé en 2010 et de décrire les habitats pour les platiers rocheux compris entre -40 et -60m du Plateau de Rochebonne. L'ensemble de ces explorations a permis de caractériser les habitats et de dresser leur état de conservation au niveau des platiers rocheux. Après une visualisation des enregistrements ROV de grande qualité, réalisés à l'occasion de 11 investigations sur le Plateau de Rochebonne en juin 2014, 10 sites les plus pertinents ont été sélectionnés pour des plongées destinées au prélèvement

d'échantillons d'organismes, non identifiables sur vidéo, et qui seront déterminés en laboratoire.

Anne-Laure BARILLE précise que, compte tenu des contraintes liées aux grandes profondeurs, ces 10 plongées étaient trop courtes (10 minutes) pour réaliser un inventaire exhaustif de l'ensemble des espèces. Seules les plus abondantes et fixées ou peu mobiles ont été échantillonnées, ce qui induit un sous-échantillonnage. Cependant une importante richesse en espèces a pu être mise en évidence dans des groupes divers tels que les Annélides, les Brachiopodes, les Eponges, les Mollusques... Ceci confirme un grand intérêt de ce secteur en termes de biodiversité marine, un bon état de conservation et un fort potentiel en nouvelles espèces à découvrir : 145 espèces benthiques découvertes (vivant sur le fond) dont 38 nouvelles espèces en 2014, 46 espèces d'éponges dont certaines très rares, colonisation importante et exceptionnelle de brachiopodes... Lors de ces prospections, 4 habitats caractéristiques du circalittoral profond (> 30 m) et 1 habitat caractéristique des roches circalittorales ont été identifiés, et montrent une certaine homogénéité des faciès observés, ce qui traduit une grande stabilité de l'écosystème dans le temps. Concernant l'état de conservation des habitats, elle indique que la pratique du chalutage est visible dans les chenaux sableux de ce secteur (présence d'une fune, traces de chalutage) mais aucune dégradation n'a été observée sur les platiers rocheux.

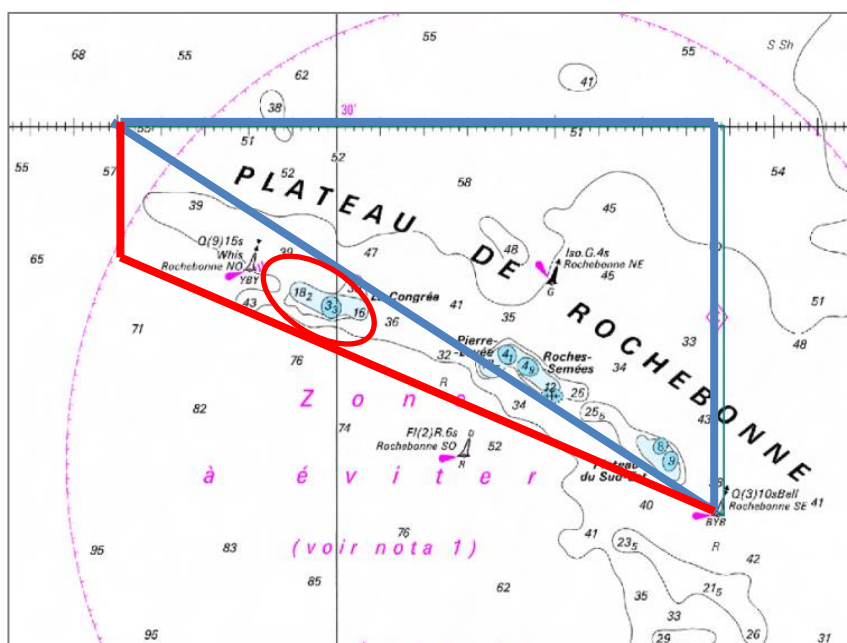
Anne-Laure BARILLE émet une hypothèse sur le fonctionnement écologique de ce secteur : les courants de marée en se heurtant aux pics rocheux de Rochebonne qui forment une barrière naturelle sous-marine, génèrent des courants cycloniques autour de ces pics qui entrainent des éléments nutritifs depuis la vasière, située au sud, vers la surface permettant ainsi le développement d'une forte production primaire. Ce premier maillon de la chaîne alimentaire permettrait au zooplancton de se développer pour servir de nourriture aux maillons suivants (poissons). Elle ajoute que le chalutage langoustinier dans la Grande Vasière pourrait potentiellement avoir un impact positif par la remise en suspension des nutriments qui seraient entrainés en surface par les courants cycloniques autour des pics rocheux (phénomène d'upwelling du fait des courants tidaux).



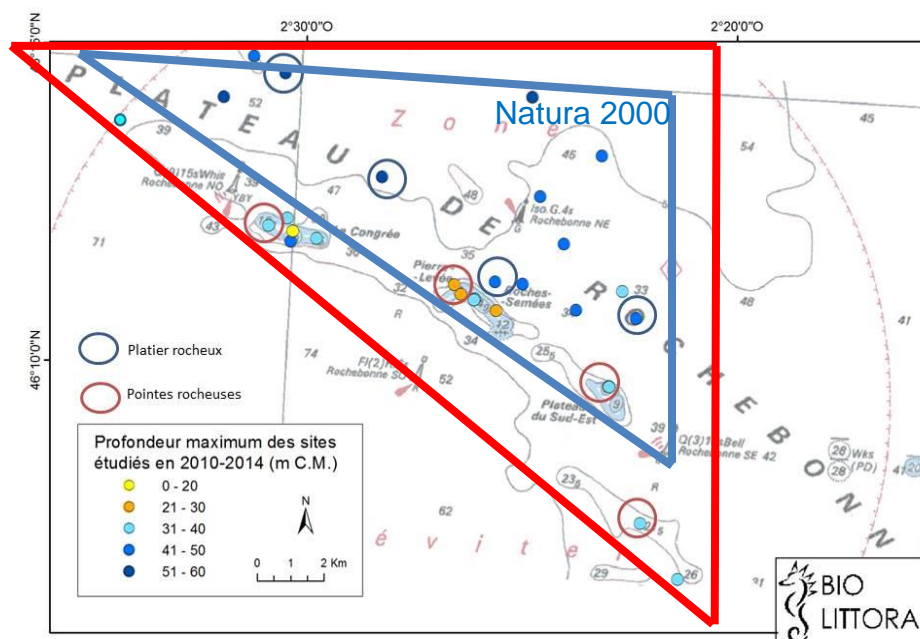


Pour répondre aux objectifs de l'action, Anne-Laure BARILLE propose 2 nouveaux périmètres au regard des enjeux liés à l'habitat d'IC « Récif » dont actuellement certains sont en dehors du périmètre actuel.

-Le premier, à l'issu de l'étude de 2010, intègre les pics rocheux de « La Congrée » localisés au sud-ouest et très proche du périmètre actuel, beaucoup plus riches que les autres pics rocheux en faune et flore ainsi qu'en micro-habitats.



-Le second, à l'issu de l'étude de 2014, intègre les hauts fonds rocheux des Roches Sud, localisés au sud du périmètre actuel. La forme triangulaire est conservée car elle englobe les platiers rocheux profonds (<-40m) qui présentent des habitats à Brachiopodes denses et une très grande biodiversité d'éponges.





## Discussion autour des propositions de modification du périmètre Natura 2000 du Plateau de Rochebonne

Les échanges ont à nouveau tourné autour de la nécessité d'acquisition de connaissances sur la présence éventuelle de populations de MM résidentes et si l'adaptation du périmètre au regard de ces espèces d'IC serait judicieux. En effet, il y a peu d'éléments probants sur la densité de ces individus et l'utilité du site pour les MM. Les représentants de PELAGIS rappellent le lourd investissement humain et financier qu'impliqueraient des suivis dédiés (acoustique, photo-identification...) sur un tel petit site, à l'échelle du golfe de Gascogne. En effet, la majorité des observations de MM est faite au niveau du talus continental, où la nourriture est plus importante (effet d'upwelling).

Nolwenn GACE-RIMAUD se demande s'il est judicieux de débattre sur la problématique des enjeux MM sur Rochebonne alors que la désignation de sites Natura 2000 au large est en cours pour répondre aux enjeux MM sur le talus. Etant donné que ces espèces sont mobiles et davantage observées sur le talus, elle ne pense pas que Rochebonne constitue un site à enjeux majeur pour ces espèces d'IC et que Natura 2000 au large serait plus approprié. Elle trouve plus judicieux de réfléchir à l'échelle du golfe de Gascogne.

Les représentants de PELAGIS ajoutent qu'un agrandissement par le nord au regard du GD ne serait justifié que par la présence avérée d'une population résidente sur Rochebonne et cette acquisition pourrait se faire dans un second temps, ce qui nécessiterait néanmoins un effort complémentaire important. De plus, sans remettre en cause les travaux menés par le CMB, ils souhaiteraient des précisions sur l'effort d'observation, fondamental pour bien comprendre les résultats.

Muriel CHEVRIER précise que ces observations sont issues des navires militaires donc qu'il semble difficile d'obtenir des détails sur ces trajets.

Laure DUPECHAUD, AAMP, précise qu'au regard :

- Des données disponibles qui témoignent de la présence de mammifères marins sur le site sans en prouver le rôle fonctionnel, ni le caractère résidents ou non-résidents des individus fréquentant le site,
- De la situation écologique unique du plateau de Rochebonne à l'échelle du golfe de Gascogne,
- De la complexité administrative que représente la modification d'un périmètre de site Natura 2000,
- De ce que sont les aires marines protégées, à savoir des espaces d'expérimentation et de suivi privilégiés (moyens humains, techniques et financiers),

la question de l'adaptation du périmètre pourrait être posée de la manière suivante : « n'a-t-on pas intérêt à modifier le périmètre du site en une seule fois (pour les enjeux récifs et mammifères marins), afin de i) gagner du temps ii) de ne pas se fermer d'opportunité éventuelle de mise en place de suivis spécifiques sur l'AMP ? ».

Au vu des divergences de points de vue, il est décidé d'arrêter les discussions sur cette question des mammifères marins pour cette réunion. Elles se poursuivront lors d'une prochaine réunion.

Sur la question de la modification du périmètre au regard de l'enjeu récif, l'intégration de la Congrée semble logique aux participants. L'intégration de la zone située au Sud-Est n'est pas tranchée : les participants qui ont en effet pris connaissance de ces données lors de la réunion demandent donc un temps pour les expertiser avant de se positionner. Il serait également nécessaire d'avoir l'avis du MNHN sur ces propositions, au vu de leur rôle de référent Natura 2000 auprès du Ministère.

Nolwenn GACE-RIMAUD soulève la question de l'intérêt de la partie Nord-Est du périmètre actuel, qui avait été évoquée lors de l'élaboration du Docob : ces zones sont-elles importantes pour l'habitat récif et doivent-elles être maintenues au sein du périmètre ? Anne-Laure BARILLE indique que de nombreuses zones rocheuses sont présentes dans ce secteur et font donc partie de l'habitat récif.

Perrine DUCLOY propose que le rapport rédigé par Bio-Littoral soit diffusé en tant que document de travail pour préparer le prochain groupe de travail qui aboutirait à la proposition finale du périmètre. Ce périmètre pourrait ainsi être voté à l'occasion du prochain COPIL qui devrait se tenir en mars.

Muriel CHEVRIER indique que le prochain CSRPN au cours duquel les inventaires complémentaires menés par Bio-Littoral sur les habitats du Plateau de Rochebonne seront examinés, aura lieu le 26 novembre prochain et que le groupe de travail pourrait être organisé à partir de cette date.

### Calendrier prévisionnel

Estelle BAUDINIÈRE présente le déroulé des actions à venir jusqu'en mars 2016, fin de la convention entre le CNPMM et l'AAMP :

ACTIONS DOCOB ROCHEBONNE	Détails action	2015				2016		
		09	10	11	12	01	02	03
1 Adapter le périmètre du site aux enjeux de conservation	1.a Prendre en compte connaissances en cours d'acquisition sur les espèces d'IC							
	1.b Proposer un nouveau périmètre du site							
6 Sensibiliser aux richesses du site + démarche N2000	6.a Info usagers/acteurs des rich. natL site et de m. en œuvre du DOCOB (site internet)							
7 Animation et vie du site	7.a Animation (comm.usagers, rencontre gestionn.)							
	7.b(1) Assistance technq : màj DOCOB (hab/spp, suivi fréq, réglem°, analy risq pêche)							
	7.c Assistance administrative (COPIL, GT, recherche financements complR)							

Elle précise qu'elle se tient à disposition pour répondre aux demandes des acteurs et usagers de ce site Natura 2000.

La réunion est close à 17h15.

**Plus d'informations, contactez :**

Estelle BAUDINIÈRE

Chargée de mission Aires marines protégées au COREPEM, mise à disposition du CNPMMEM

[estelle.baudiniere@corepem.fr](mailto:estelle.baudiniere@corepem.fr)

Tél. 02 40 23 00 80

**Voir le site internet :** <http://plateauderochebonne.n2000.fr/>

### Liste des invités

NOM	Prénom	Fonction	Organisme	Emargement
BARILLE	Anne-Laure	Directrice	Bio-Littoral	Présente
COCAUD	Annaïk	Chargée d'études	Bio-Littoral	Présente
DUPECHAUD	Laure	Chargée de mission	Agence des Aires Marines Protégées	Présente
MAIRE	Gildas	Président	Armateurs de France	Excusé
RONDEAU	Patrick	Affaires techniques et sûreté	Armateurs de France	Excusé
BANEL	M.	Représentant	Armateurs de France	Excusé
KERVERDO	Patrick	Service environnement	Armateurs de France	Excusé
MONFORT	M.	Représentant	Armateurs de France	Excusé
VERGNON	Gisèle	Maire de Sainte Marie de Ré	Associations des maires 17	Excusée
GACE-RIMAUD	Nolwenn	Représentante	Pêcheurs de Bretagne	Présente
ANGUILL	Jean-Marie	Chargé de mission SIPêche-VALPENA	CDPMEM Morbihan	Excusé
CASTEGE	Iker	Directeur	Centre de la mer de Biarritz	Excusé
CLOT	Yvelise	Représentant	Conseil Général 17	Excusée
LEBON	Patrick	Direction des Sites et de la Nature	Conseil Général 17	Excusé
LEFORT	Julie	Direction Développement Durable et Mer	Conseil Général 17	Excusée
RETAILLEAU	Bruno	Président	Conseil Général 85	Excusé
BAUDINIÈRE	Estelle	Chargée de mission - Animatrice "Plateau de Rochebonne"	CNPMEM	Présente
CARRE	Hubert	Directeur Général	CNPMEM	Excusé
DUCLOY	Perrine	Chargée de mission	CNPMEM	Présente
CHAPLAIN	Anne-Sophie	Chargée de mission Biodiversité	Consil Régional Poitou-Charentes	Excusée
MACAIRE	Jean-François	Président	Consil Régional Poitou-Charentes	Excusé
SIROT-DEVINEAU	Anne-Françoise	Chef de service	Consil Régional Poitou-Charentes	Excusée
VIRDUCCI	Catherine	Service Agriculture Maritime	Consil Régional Poitou-Charentes	Excusée
ATTE	Nathalie	Assistante pôle préservation de la Biodiversité	Consil Régional Pays de la Loire	Excusée
AUXIETTE	Jacques	Président	Consil Régional Pays de la Loire	Excusé
BELLOUARD	Cyril	Pôle préservation de la biodiversité - Direction de l'environnement	Consil Régional Pays de la Loire	Excusé
BOUDY	Stéphane	Service Environnement - Pôle Milieux Naturels	Consil Régional Pays de la Loire	Excusé
AUTHIER	Matthieu	Ingénieur d'études	CRMM - Observatoire PELAGIS	Présent
RIDOUX	Vincent	Professeur	CRMM - Observatoire PELAGIS	Présent
DUVAUCHELLE	Cécile	Chargée de mission	CRPMEM Aquitaine	Excusée
LAFFARGUE	Patrick	Président	CRPMEM Aquitaine	Excusé

LASSERE	Magali	Chargée de mission	CRPMEM Aquitaine	Excusée
BENETEAU	David	Marin pêcheur Ile d'Yeu	CRPMEM Pays de Loire - COREPEM	Présent
BRIVOAL	Fanny	Secrétaire générale	CRPMEM Pays de Loire - COREPEM	Excusée
CHAUVET	Sébastien	Marin pêcheur - Ile d'Yeu	CRPMEM Pays de Loire - COREPEM	Présent
DENOIZE	Armelle	Noirmoutier	CRPMEM Pays de Loire - COREPEM	Présente
JOUNEAU	José	Président	CRPMEM Pays de Loire - COREPEM	Excusé
CROCHET	Michel	Président	CRPMEM Poitou Charentes	Excusé
DURAND	Laurie	Coordinatrice	CRPMEM Poitou Charentes	Excusée
RENAUD	Eric	Vice-Président	CRPMEM Poitou Charentes	Excusé
BROSSARD	Thibault	Chargé de missions Service des activités maritimes	DDTM 17	Présent
BRUNET	Matthieu	Chargé d'études "Milieu et biodiversité"	DDTM 17	Présent
NAULLEAU	Pascal	Chargé de mission gestion durable mer et littoral	DDTM 85 / DML	Présent
CHAUMEREUIL	Frédérique	Chargée de mission Natura 2000	DDTM 85	Excusée
LOUIS	Yves	Coordination des politiques environnementales en mer	DIRM NAMO	Présent
TRULLA	Lucie	Chargée de mission	DIRM NAMO	Excusée
VICTOR	François	Chef de la MCPML	DIRM NAMO	Excusé
CHEVRIER	Muriel	Chargée de mission	DREAL Poitou-Charente	Présent
GUIMAS	Françoise	Chargée de mission SRNP/UMML	DREAL Poitou-Charentes	Excusée
PERRETTE	Guy	Représentant	FNPPSF	Présent
DANIS	Annick	Présidente/Représentant départementale de la FNPPSF	FNPPSF	Excusée
PLISSON	Bernard	Mission qualité environnement	Grand Port Maritime de La Rochelle	Excusé
LEAUTE	Jean-Pierre	Cadre de recherche	IFREMER	Présent
MICOL	Thierry	Chef du service Etudes du Patrimoine naturel	LPO	Excusé
TRAVICHON	Ségolène	Chef du service Espaces Protégés	LPO	Excusée
DERRIEN-COURTEL	Sandrine	Ingénieur de recherche	MNHN Concarneau	Excusée
ALBERTINI	Jean-Benoit	Préfet	Préfecture départementale de Vendée	Excusé
CAGNEAUX	Eric	Chef de service	Préfecture départementale de Vendée	Excusé
GIRY-LATERRIERE	Paul-Marie	Division action de l'Etat en mer - Chef du bureau "environnement marin"	Préfecture maritime de l'Atlantique	Excusé
BRUNEAU	Gérard	Correspondant Aiguillon	UNAN	Excusé
TACHLIAN	Mura	Président	UNAN Vendée	Excusé
DUBILLOT	Jean-Paul	Vice-Président	UNAN Charente-Maritimes	Excusé
PIVETEAU	Jean	Président	UNAN Charente-Maritimes	Excusé
SAURIAU	Pierre-Guy	LIENSs	Université de La Rochelle	Excusé